



## RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026 - ÉLÉMENTAIRES

### INFORMATIONS À CONSERVER

- **Contacts écoles et accueils de loisirs**



Trouvez les coordonnées de votre école et accueil de loisirs en scannant le QR-Code

- **Contact Direction de l'Éducation**

Tél. : 01 34 58 50 00



**Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille :**

Activités périscolaires : accueil, étude, accueil de loisirs (ALSH), restauration scolaire : mise en place d'un PAI, utilisation du portail famille et pour toutes autres questions...

# PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

## GÉREZ TOUTES VOS INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE !



### Connexion

[www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay/](http://www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay/)  
Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.  
Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Éducation : [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr)



### Accueil du matin

- Facturation forfaitaire dès la 1<sup>ère</sup> présence de l'enfant à l'accueil
- Pas de réservation à effectuer
- Tarifs selon votre Quotient Familial

Démarrage



### Restauration scolaire

- Prestation à réserver
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 3 jours avant 11h30.
- ⚠ Pour le mercredi si votre enfant déjeune à la restauration scolaire sans rester à l'accueil de loisirs, il convient de réserver son repas depuis la ligne « Restauration scolaire ».



Démarrage



### Accueil du soir (étude surveillée ou garderie)

- Prestation à réserver
- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 1 jour avant 16h30
- Le goûter doit être fourni par la famille

**À noter :** il n'y a pas d'étude chaque vendredi de veille de vacances scolaires. Si vous avez besoin de faire garder votre enfant, effectuez une réservation pour l'accueil du soir.

+ d'infos sur les modalités de réservation : [Cliquez ici](#)



Démarrage de la garderie



Démarrage de l'étude



### Le mercredi en accueil de loisirs

- Délai d'enregistrement et d'annulation des demandes : 3 jours avant 7h30 1/2 journée (repas inclus dans la prestation). Vous souhaitez récupérer votre enfant après le repas : la réservation se fait depuis la ligne « Restauration scolaire ».

Exception pour les mercredis 3 septembre 2025 et 1<sup>er</sup> juillet 2026 : journée complète.

Prestation soumise au dépôt des justificatifs employeurs des 2 parents attestant d'une activité les mercredis. La périodicité pour les mercredis en élémentaire ne s'appliquera que du 10 septembre 2025 au 24 juin 2026.

⚠ Pour les mercredis 3 septembre 2025 et 1<sup>er</sup> juillet 2026 : la réservation doit se faire **individuellement** !

### ALSH « option AMS » Accueil Multi-Sports

Afin de favoriser l'accès au sport à l'ensemble des enfants de la collectivité, une option « AMS » est proposée à l'ensemble des enfants scolarisés du CP au CM2. Le choix de cette option nécessite une présence régulière de l'enfant, aussi, pour une bonne cohésion de groupe et l'intérêt des activités proposées, nous vous invitons à ne pas alterner entre les différentes options et à maintenir la présence de l'enfant au moins d'une période de vacances à vacances.

### À SAVOIR

#### Rentrée 2025 : Accueil en ALSH du mercredi

Dans un contexte de réglementation stricte imposée par les services de l'État et de difficultés persistantes de recrutement d'animateurs, nous vous informons que les accueils en ALSH du mercredi seront prioritairement accessibles aux enfants dont les deux parents justifient d'un emploi régulier sur l'ensemble de l'année. Cette mesure vise à garantir un accueil sécurisé et de qualité, dans le respect des taux d'encadrement réglementaires.

**ASTUCE**

Facilitez vos démarches en enregistrant votre besoin pour l'année complète. Cliquez sur « Appliquer une périodicité » et complétez votre planning. Vous pourrez à tout moment modifier vos réservations.



**TUTORIEL VIDÉO**  
Laissez-vous guider



Accessible uniquement depuis un PC.

### Gérer les autorisations

Chaque parent doit compléter les autorisations (prises de vue, sorties...) pour chacun des enfants.



### Justifier une absence

- Sur le Portail Famille ou l'application mobile Vélizy tout en 1
- délai : 10 jours pour transmettre votre justificatif (médical ou pour motifs impérieux)
  - les absences non justifiées sont facturées

### La facturation

- Le paiement des prestations est calculé en fonction de votre Quotient Familial. Il permet de déterminer le barème tarifaire applicable aux prestations périscolaires. Consultez le détail des tarifs ([cliquez ici](#))



### Simplifiez vos paiements

Facture unique.  
Pensez à opter pour le prélèvement automatique.  
Formulaire disponible sur le Portail Famille ([cliquez ici](#)).  
Consultez et téléchargez vos factures directement depuis votre espace personnel.

### MES FACTURES

CLASSES DE DÉCOUVERTES	GUICHET UNIQUE - 2320007474 - AVRIL 2023
DIRECTION DE L'ÉDUCATION	Payeur : Madame
GUICHET UNIQUE	Facture du: 10/05/2023   À régler avant le: 31/05/2023   Reste à payer: 0,00 €   Montant total: 109,99 €
2320007474 - Avril 2023	Facture réglée : 109,99 €
2320005290 - Mars 2023	Facture réglée : 158,90 €
2320003128 - Février 2023	Facture réglée : 50,90 €
2320000960 - Janvier 2023	Facture réglée : 81,44 €

**TÉLÉCHARGER MA FACTURE**



### Le saviez-vous ?

Le Maire et le Conseil Municipal offrent aux élèves des écoles élémentaires un trousseau scolaire. Cahiers, crayons, feutres... Retrouvez le listing [ici](#) ou sur le site de Ville : [www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr) > Mon quotidien > Education > La scolarité de vos enfants > Écoles



Retrouvez toutes les informations ainsi que le règlement intérieur des temps périscolaires sur le site de la ville [www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr) - rubrique Éducation

## ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

En accord avec l'Education Nationale, la ville de Vélizy-Villacoublay propose depuis 1996 un aménagement des rythmes scolaires en organisant la semaine d'enseignement sur 4 jours et demi pour les enfants scolarisés en élémentaire. Cette organisation permet aux enfants de bénéficier d'un temps d'enseignement essentiellement réparti sur les matinées, moments plus propices aux apprentissages selon les chronobiologistes, mais également de profiter d'activités périscolaires (TAP) gratuites propices à leur épanouissement et à leur réussite.

### EMPLOI DU TEMPS TAP

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
<b>7H30 À 8H30</b>	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	<b>7H30 À 8H30</b>	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	
<b>8H30 À 11H30</b>	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	<b>8H30 À 11H30</b>	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	
<b>11H30 À 13H30</b>	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne	Pause méridienne	<b>11H30 À 13H30</b>	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	
<b>13H30 À 15H00</b>	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 1h30	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 1h30	<b>13H30 À 15H00</b>	Temps scolaire 1h30	Temps scolaire 3h00	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	
<b>15H00 À 16H30</b>		TAP 1h30			TAP 1h30	<b>15H00 À 16H30</b>	TAP 1h30			TAP 1h30		
<b>16H30 À 18H30</b>	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire	<b>16H30 À 18H30</b>	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

L'emploi du temps définitif de votre enfant vous sera remis par le directeur scolaire, au plus tard au moment de la rentrée.

**Du 1/09 au 5/09 et du 29/06 au 3/07 : semaine scolaire de 4 jours, mercredi avec ALSH toute la journée.**

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES DATES DES CAMPAGNES D'INSCRIPTION

Inscriptions aux accueils de loisirs sur votre portail famille

PÉRIODES	DATES	INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET DE L'ALSH <b>DU MERCREDI</b>
Rentrée scolaire	1/09	Ouverture des inscriptions : 18/06

PÉRIODES	DATES DES VACANCES	PÉRIODE D'INSCRIPTION SUR LE <b>PORTAIL FAMILLE</b>
Vacances d'automne	Du 18/10 au 03/11	Du 12/09 au 26/09
Vacances de fin d'année	Du 20/12 au 05/01	Du 14/11 au 28/11
Vacances d'hiver	Du 21/02 au 09/03	Du 16/01 au 30/01
Vacances de printemps	Du 18/04 au 04/05	Du 13/03 au 27/03
Vacances d'été	Du 04/07 au 01/09	Du 29/05 au 12/06

**Les écoles et les ALSH seront fermés du 14 au 16 mai 2026 pour le pont de l'ascension**